Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501489-20260321-2026_005-DE

005-21.03.2026

COMMUNE DE LANRIGAN
(Ille et Vilaine)
Extrait du registre des délibérations

Séance du 21 mars 2026

Convocation affichée et envoyée : le 16 mars 2026

L'an **deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars,** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LANRIGAN, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien DELABROISE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs DELABROISE Sébastien, LEMUR Karine, ARNAL Bruno, COUVERT Magali, SIRET Philippe, BLANCHARD Aurélie, LEPRIZE Christophe, COTARD Irina, RAVET Raymond, FOUCOUT Viviane, GENU Thierry

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Irina COTARD

005-21.03.2026 Election des Adjoints

Le président, Sébastien DELABROISE élu maire, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des adjoints.

M. le maire indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit trois adjoints au maire au maximum. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux adjoints. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal doit fixer le nombre des adjoints au maire de la commune.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints à trois.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

M. le Maire précise les délégations qui seront transmises aux adjoints :

- *1er(e) Adjoint(e) chargé(e) à la Voirie et aux bâtiments communaux*
- *2ème Adjoint(e) chargé(e) de la communication, système d'information et RGPD*
- *3ème Adjoint(e) chargé(e) du lien social*

M. le Maire indique que le rôle des adjoints est de seconder le Maire, les décisions courantes seront discutées et décidées ensemble. Les décisions importantes seront discutées et décidée en équipe municipale.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501489-20260321-2026_005-DE

- ***Election du premier adjoint***

M. le Maire fait un appel aux candidatures. Monsieur ARNAL Bruno est candidat.

- **Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 11
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
d. Nombres de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 11
f. Majorité absolue 6

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARNAL Bruno	11	Onze

- **Proclamation de l'élection du premier adjoint**

Monsieur ARNAL Bruno est proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

- ***Election du deuxième adjoint***

M. le Maire fait un appel aux candidatures. Mme Karine LEMUR est candidate.

- **Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 11
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
d. Nombres de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 11
f. Majorité absolue 6

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEMUR Karine	11	Onze

- **Proclamation de l'élection du deuxième adjoint**

Madame Karine LEMUR est proclamée deuxième adjointe et immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501489-20260321-2026_005-DE

- ***Election du troisième adjoint***

M. le Maire fait un appel aux candidatures. Monsieur Philippe SIRET est candidat.

- Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 11
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
d. Nombres de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 11
f. Majorité absolue 6

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SIRET Philippe	11	Onze

- Proclamation de l'élection du troisième adjoint

Monsieur Philippe SIRET est proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
COTARD Irina

Le Maire
DELABROISE Sébastien